

## PROBLÈMES THÉORIQUES DE L'HOMONYMIE

VJEKOSLAV ČOŠIĆ  
Filozofski fakultet u Zadru

UDK: 801.54:804.0-54  
Izvorni znanstveni rad

Primljeno: 1984-10-29

Le présent article traite de l'homonymie sur des exemples pris principalement à la langue française et des problèmes qu'elle pose à la théorie du signe linguistique. De par sa nature l'homonymie contredit à toutes les théories du signe connues de nos jours et ouvre une série de questions qui attendent toujours leurs réponses. Elle agit par là comme une sorte de catalyseur des recherches sémantiques. Connue avant tout comme un phénomène concernant les mots autosemiques, elle est pourtant présente à tous les niveaux de l'analyse linguistique, à partir des préfixes et suffixes, des mots monosyllabiques et polysyllabiques jusqu'au niveau de la phrase. Elle concerne également l'orthographe, ce qui, est surtout le cas des langues à l'orthographe étymologique où on a affaire à l'homophonie et à l'homographie. On passe en revue les points de vue de certains linguistes comme Ullmann, Ducháček, Lyons, Heger, R. Martin, Mounin, Pottier, etc.

Comme contre-exemple de l'homonymie, on traite du cas de la polymorphie: *vais-allons-irai*, en français, et *čovjek-ljudi*, en croate, son analogie sur le plan de l'expression. Prenant comme point de départ l'opinion de Guillaume que c'est le signifié qui choisit son signifiant, et non inversement, et du fait qu'un seul signifié ne doit pas avoir forcément qu'un seul signifiant (polymorphie) et qu'un signifiant peut avoir plusieurs signifiés (polysémie et homonymie), on postule une structure plus large du signe linguistique. D'après cette conception, il existe un signifié de puissance et des signifiés d'effet et un signifiant de langue et des signifiants d'effet où les signifiés et signifiants d'effet sont contenus dans leurs signifié et signifiant de puissance respectifs. Seuls les signifiés de puissance doivent être cohérents et systématisés, alors que les signifiés d'effet et le signifiant de puissance et d'effet obéissent au principe de la «suffisance expressive» et ne doivent pas être forcément cohérents. L'homonymie et la polymorphie en sont la meilleure preuve.

»La langue est un système où tout se tient et possède le plan d'une merveilleuse rigueur«.

Cette phrase que l'on attribue à Meillet<sup>1</sup> se trouve radicalement démentie par ce qu'on appelle en sémantique l'homonymie ou en grammaire générative la phrase ambiguë. Qu'il s'agisse d'homonymie ou d'ambiguïté, il est toujours question du même phénomène: plusieurs sens totalement différents sous une même forme phonique: *louer* («faire des louanges» et «donner en location»), *grève* («sable» et «arrêt de travail»), *cas* («fait particulier» et «forme de déclinaison»), *point* («signe de ponctuation» et «partie de négation»), Jean et Marie ont vu les nuages quand ils survolaient la Californie, (*ils* peut être: «Jean et Marie»

<sup>1</sup> On ne la trouve que dans l'édition de 1915 de son *Introduction à l'étude de la grammaire comparée*, p. 463. Gustave Guillaume la cite cependant à plusieurs reprises. Cf. *Langage et Science du Langage*, Nizet, Paris; Presses de l'Université Laval, Québec, 1969, pp. 144, 222, 285; *Architectonique du temps dans les langues classiques*, Munksgaard, Copenhague, 1945, p. 29.

et »les nuages«). En tant que phénomène répandu et complexe l'homonymie peut être considérée de plusieurs points de vue: du point de vue diachronique, du point de vue de sa typologie générale, dans son rapport avec la polysémie, dans sa dépendance du contexte, dans son opposition au polymorphisme et dans ses aspects théoriques quant aux problèmes qu'elle pose à toute théorie du signe linguistique et à la théorie linguistique en général.

### 1) *Point de vue diachronique*

L'homonymie est un phénomène sémantique qui peut résulter de deux processus diachroniques opposés: évolution phonétique convergente ou évolution du sens divergente. Le résultat en synchronie: deux ou plusieurs sens totalement différents sous une même forme phonique. D'où deux types de l'homonymie: a) *Homonymie étymologique*, résultat d'une évolution phonétique convergente: *louer* < *locare, laudare*; *ver* < *vermis, vers* < *versus*, *verre* < *vitrum, vair* < *varius*; *vert* < *viridis*; *cent* < *centum*, *sans* < *sine*, *sang* < *sanguis*; etc. b) *Homonymie sémantique*, résultat de changements de sens divergents: *voler* → »se mouvoir au moyen des ailes«, »priver qqn de ses biens«; *pupille* — »orpheline«, »partie de l'oeil«; *timbre* → »sorte de cloche«, »cachet«, »timbre poste«, etc. Malgré ses origines historiques, le phénomène relève avant tout de la synchronie et les linguistes sont plus ou moins d'accord sur ce point.<sup>2</sup> Comme il n'est pas dans notre intention de traiter l'homonymie sous son aspect historique, nous n'y insisterons pas davantage. Cependant, nous mentionnerons au passage l'attachement des linguistes à un autre aspect étroitement lié à l'aspect historique, qui est l'aspect visuel ou l'aspect orthographique. C'est à ce propos que l'on parle des *homographes* du type *content* — (ils) *content* et des *homophones* du type (le) *verre* — (le) *vers*. Il convient en effet de faire sa part à la graphie dans la typologie des homonymes pour des raisons qu'Ullmann a su si bien reconnaître: »L'image visuelle du mot est solidaire de son image phonique. Grâce à elle, les termes *sain-saint-sein-seing-cinq* (garçons) — (il) *ceint* et d'innombrables autres homonymes semblables retiennent une identité distincte sur le plan mémoriel« (o. c, p. 226). Il y trouve même la justification de l'orthographe étymologique et dit à propos de l'expression »C'est un sot à trois lettres«: »Nous sommes ici en présence d'une des raisons — on dirait presque: d'une des justifications — de l'orthographe archaïsante du français. Ce n'est pas par hasard que des langues comme le français, l'anglais et le chinois, riches en monosyllabes et, partant, en homonymes, ont conservé une graphie plus ou moins historique« (o. c, p. 227). Mais, malgré l'importance pratique évidente du plan mémoriel et visuel mise

<sup>2</sup> S. Ullmann exprime clairement cette unanimité: »L'homonymie est un phénomène synchronique qui varie au cours de l'histoire. Elle se fait et se défait selon les caprices des changements phonétiques«. (*Précis de sémantique française*, Francke, Berne, 1975, p. 221) Otto Ducháček est du même avis quand il s'agit de la nature de l'homonymie: »Pour ceux qui cherchent à découvrir la structure actuelle du lexique, peu importe l'état primitif. Il s'agit surtout de la conscience linguistique des gens parlant la langue en question à un moment donné«. (»L'homonymie et la polysémie«, *Vox Romanica*, 21/1962, 1, p. 49). Il est plus nuancé quand il s'agit de l'option méthodologique: »A notre avis, il est absurde de se discuter (!) s'il faut préférer l'aspect synchronique ou l'aspect diachronique. L'un et l'autre ont leur raison d'être«. (ibid. p. 50)

en relief par Ullmann, on ne peut pas introduire le critère d'orthographe dans l'étude théorique de l'homonymie (ou ailleurs) pour la simple raison que l'orthographe ne fait pas partie du système d'une langue. Ou mieux, les formes écrites actuelles ne font plus partie du système de la langue française. L'orthographe est plutôt un système sémiologique qu'un système purement linguistique.<sup>3</sup>

## 2) Typologie des homonymes

A part l'homonymie étymologique et l'homonymie sémantique, à part les homographes et les homophones dont on vient de parler, on parle encore de l'*homonymie lexicale*: *louer, grève, voler, timbre*, etc. et de l'*homonymie syntaxique*«: Jean et Marie ont vu les nuages quand ils survolaient la Californie; Ibis redibis *numquam* peribis in bello, etc. de l'*homonymie préfixale*: *insupportable - insuffler* et de l'*homonymie paradigmatique*: *dit* (du latin *dicit* et *dixit*, en même temps l'indicatif présent et le passé simple du verbe *dire*).

L'homonymie lexicale s'oppose donc à l'homonymie syntaxique. Cette opposition se fonde en effet sur le choix de l'unité de base: lexème ou phrase. Il faut dire tout de suite qu'il n'est pas toujours clair dans le cas de l'homonymie lexicale s'il s'agit du mot ou du lexème, partie du mot qui contient le sens (lexical), à l'exclusion de la fonction grammaticale. On reviendra sur ce problème un peu plus tard. Dans le cas des deux phrases qu'on cite comme exemple de l'ambiguïté syntaxique c'est la deuxième qui présente effectivement une ambiguïté structurale: incidence de l'adverbe *numquam* au verbe *redibis* ou *peribis*, alors que la première n'est qu'un »accident du discours«, un cas particulier de la référence du sujet pronominal *ils*. La phrase sera désambiguïsée, sans changer de structure syntaxique, si l'on introduit au lieu de *les nuages* une autre unité lexicale. Par ex. Jean et Marie ont vu *les oies blanches* quand *elles* survolaient la Californie. Dans l'exemple de l'homonymie préfixale il s'agit de deux sens différents du préfixe *in-*: *in-supportable supportable* (sens privati, »contraire«) et *in-suffler/souffler* (sens locatif: »souffler dans«), alors que l'homonymie paradigmatique<sup>4</sup> n'est présentée que sous son aspect historique: *dit* < *dicit*, *dixit*. Ce type de l'homonymie est beaucoup plus répandu que ce qu'on croit ordinairement. En grammaire on l'appelle *synchrétisme* et elle apparaît très souvent sous les formes nominales et verbales en français: il *finit*, il *choisit*, (il) *parle* — (ils) *parlent* — (qu'il) *parle*, (je, tu, il, elle) *marche* (s), (la, les) *femme* (s), une histoire *vraie* — un fait *vrai*, etc. Nous incluons donc dans l'homonymie paradigmatique les terminaisons comme par ex. *-ai, -as, -a* (futur simple et passé simple des verbes du premier groupe), *-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient* (imparfait et condi-

<sup>3</sup> Cf. à ce propos Klaus Heger, »Homographie, Homonymie und Polysemie«, *Zeitschrift für romanische Philologie*, 79/1963, 5—6, pp. 472—474.

<sup>4</sup> L'homonymie paradigmatique est mentionnée par Ullmann (o. c., p. 219) à propos de *dicit/dixit* > *dit*, mais le phénomène est plus large et pose de sérieux problèmes à la théorie sémantique. Il tire ses origines de la réduction phonétique en français (homonymie étymologique) provoquant de nombreux changements dans le système de la langue: emploi obligatoire de l'article, du pronom personnel atone, certaines règles syntaxiques strictement observées (place du sujet et du complément d'objet direct, etc.) Si les sémanticiens n'en parlent que rarement, c'est que la morphologie a répertorié ces cas comme son propre objet de recherche.

tionnel présent de tous les verbes français) et les cas comme *tendre* (adj.) - *tendre* (verbe).<sup>5</sup>

Pour conclure ce chapitre sur la typologie des homonymes, citons un des classements des plus exhaustifs donné par Otto Duchacek.<sup>6</sup> Selon lui il y a des *homonymes lexicaux*, »qui appartiennent à la même espèce de mots et s'accordent en toutes catégories grammaticales« (*balle, canon, raie*, etc.), des *homonymes grammaticaux*, »qui appartiennent à diverses espèces de mots« (*vers*, substantif et préposition) ou »qui diffèrent par une catégorie grammaticale« (*livre, vase, tour*), les *homonymes lexico-grammaticaux*, »qui se sont formés par la conversion (changement de l'espèce de mots)« (*pouvoir-le pouvoir*), les *homonymes morphologiques* comme *boucher-le boucher*, (les) *bouchons* — (nous) *bouchons*, *tendre* (adj.) — *tendre* (inf.). Les deux premiers groupes connaissent des subdivisions selon qu'il s'agit des homographes (type *content* — (ils) *content*, exclu) ou des homophones: *pin-pain, chair-chaire*, ver-verre — les *homonymes lexicaux partiels*; et les *homonymes grammaticaux partiels*: *sang-sans-cent, bal-balle*.

On voit par là combien l'homonymie peut être déroutante à quiconque veut en donner une typologie cohérente. Il doit obligatoirement recourir au moins à trois critères différents: lexical, grammatical et graphique, ce qui rend difficile voire impossible tout classement sans reste. Il persiste en outre un problème délicat dans le cas de l'homonymie. C'est sa délimitation par rapport à la polysémie.

### 3) Homonymie - polysémie

Le fond du problème réside dans le fait que »l'homonymie et la polysémie appartiennent à la même variété de la signification multiple. Elles reposent toutes deux sur la combinaison d'un seul signifiant avec plusieurs signifiés. Mais, tandis que la polysémie résulte de plusieurs acceptions d'un seul mot, on parle d'homonymie quand deux ou plusieurs mots distincts ont une forme identique.« (Ullmann, o. c, p. 219) Ce problème est en outre une des conséquences de l'attitude synchronique de la linguistique moderne. Car »autrefois, la distinction était claire entre polysémie et homonymie; deux mots d'étymologie différente étaient des homonymes« (ibid.). L'étude structurale synchronique, qui n'a pas de recours à l'histoire des mots, a dû chercher d'autres critères. En voici deux pour distinguer la polysémie de l'homonymie. Le premier est fourni par Robert Martin: »Si  $\Sigma^2$  et  $\Sigma^1$  ne présentent aucun sème commun, la polysémie le cède à l'homonymie.«<sup>7</sup>

Jean Dubois préconise la méthode des transformations lexicales: il faudrait envisager autant d'homonymes que de dérivés différents en distribution complémentaire. Par exemple, »puisque *barbare* produit les noms *barbarie* et *barbarisme*, de sens différents, par passage de l'adjectif au substantif, c'est qu'il y a deux homonymes *barbare*.« Le premier critère est trop vague et on se demande s'il existe beaucoup de sèmes

<sup>5</sup> Ce que l'homonymie paradigmaticque peut avoir de stimulant non seulement sur le plan diachronique mais aussi sur le plan synchronique, cf. ci-après dans le dernier chapitre.

<sup>6</sup> Cf. art. cit., pp. 51—52.

<sup>7</sup> »Esquisse d'une analyse formelle de la polysémie«, *Travaux de Linguistique et de Littérature*, X/1972, 1, p. 132. Cf. également Bernard Pottier, *Linguistique générale*, Klincksieck, Paris, 1974, p. 88.

qui n'ont aucun noyau commun: *bac*, »*bacalauréat*« et *bac*, »*bateau*«, possèdent l'élément de sens »choses« en commun, il est de surcroît partiel, puisqu'on voit mal comment on peut analyser les significations multiples des mots comme *si*, *que*, etc. En outre, il faut se demander aussi si l'analyse sémique, componentielle, qui s'appuie sur la substance du contenu, n'aboutit en fin de compte à une conclusion comme celle-ci: deux choses ou notions totalement différentes, ergo deux sémèmes (ou mots) différents. Ce qui serait inadmissible du point de vue théorique, étant donné que l'on définit la langue comme forme indépendante de la réalité extra-linguistique. Le second critère, celui qui s'appuie sur les possibilités dérivationnelles d'un homonyme, se trouve infirmé par le fait que tous les homonymes n'ont pas de dérivés.<sup>8</sup>

On se sert parfois — dans une optique plus traditionnelle — de deux autres critères analogues ou presque aux critères mentionnés. Selon le premier, il y a l'homonymie si un mot se trouve dans deux familles de mots différentes comme: *louage*, *loueur*, *local*, *location*, *locatif*, *collocation*, *collocataire*, *localiser*, *localité*, etc. pour *louer*, »donner en location«, et *louange*, *laudatif*, *éloge*, *élogieux* pour *louer*, »faire des louanges«.<sup>9</sup> Pour ce critère vaut la même objection que pour le critère de dérivation: tous les homonymes n'ont pas de familles de mots différentes. Selon le deuxième critère, celui de la »conscience linguistique«, c'est le sentiment linguistique du sujet parlant ou écoutant qui décide s'il y a l'homonymie. Ce critère est très flou, étant donné qu'il s'agit d'un fait individuel. Posé en principe, tous les sujets parlant une langue ne doivent pas forcément connaître toutes les significations d'un mot, et même s'ils les connaissent toutes, ils peuvent les concevoir de manière différentes. Déjà Ullmann cite quelques exemples où la conscience linguistique peut hésiter: *voler*, *décliner*, *faculté*, *radier*, *collation*, *cas*, etc. (cf. o. c., p. 224) Duchacek cite l'exemple du mot *timbre* dont il énumère 15 significations différentes qu'il classe en trois groupes homonymiques: 1. »cloche«, 2. »timbre-poste«, et 3. »casque«. A l'intérieur de chaque groupe il existe des rapports polysémiques: »cloche« - »son de cloche«; »cachet« — »marque« — »vignette« — »prix de timbre«; »casque« — »tête«, alors qu'on ne trouve pas de traits communs entre les trois groupes de signification (cf. art. cit., pp. 53—54). Or, si on part du fait qu'il n'y a point de néologisme qui ne soit motivé, rattaché à une des significations déjà existantes du mot, on pourra conclure que, dans le cas de l'homonymie sémantique, vue sous l'angle de la conscience linguistique, il s'agit de la perte de motivation. L'opposition polysémie/homonymie n'est donc pas fondamentale, inhérente à la nature du mot, mais accidentelle puisqu'elle dépend d'une époque historique donnée de la langue. Le cas analogue est présenté par l'homonymie étymologique où il s'agit de perte de formes originelles soudées sous une seule forme nouvelle. Ce qui est gardé ce sont les sens originels, grâce à une sorte de »mémoire génétique«. Si on écartait le critère

<sup>8</sup> Même dans les cas où existe la possibilité de dériver un homonyme, le principe se trouve contredit. On connaît les cas comme: *collège* ---> *collégien*, *collégial*, mais aussi *louer* ---> *louable*, *louable*. Cf. Lyons, *Éléments de sémantique*, Larousse, Paris, 1978, p. On trouve le même critique du critère dérivationnel dans B. Fossier éd. *Le Langage*, Centre d'Étude et de Promotion de la Lecture, Paris, 1973, p. 451. (coll. Les Dictionnaires du Savoir Moderne)

<sup>9</sup> Cf. Duchacek, art. cit., pp. 55—56.

référentiel (analyse componentielle) et le critère de la conscience linguistique (motivation sémantique), il n'y aurait pas d'homonymie mais une polysémie généralisée, du moins en ce qui concerne les »mots lexicaux«: nom, verbe, adjectif, adverbe. Cette identité foncière de la polysémie et de l'homonymie est attestée par les moyens qu'on engage dans le discours pour faire comprendre les différents sens polysémiques ou homonymiques d'un mot. C'est le contexte, la distribution, indispensable pour comprendre de quelle acception ou signification il s'agit. Dans les phrases comme: Le cœur a ses *raisons* que la *raison* ne connaît point; Les *opérations* militaires ont commencé dans le delta; Il est condamné pour ses *opérations* monétaires frauduleuses; c'est en effet le contexte qui nous aide à comprendre le sens exact des mots soulignés.

#### 4) Homonymie et contexte

Le mécanisme du discours que l'on appelle le contexte est essentiellement d'ordre syntaxique, distributionnel: tout signifié particulier d'un mot homonymique a sa distribution appropriée. On y engage différents moyens.

##### A) Catégories grammaticales

- a) genre grammatical: *le/la manche, le/la mémoire, le/la mousse*, etc.
- b) nombre grammatical: *le ciseau/les ciseaux*.
- c) personne grammaticale: *je/tu/il elle parle*, etc.

##### B) Arrangements syntaxiques

- a) connexion *sujet-verbe*:

*Il me regarde/Cela ne me regarde pas.*

*La grève a commencé hier/La grève se trouve au-dessous des pavés.*

- b) connexion *verbe-complément*:

*On a bu un verre/ On a lu un vers.*

*On a annoncé la grève/On s'est étendu sur la grève.*

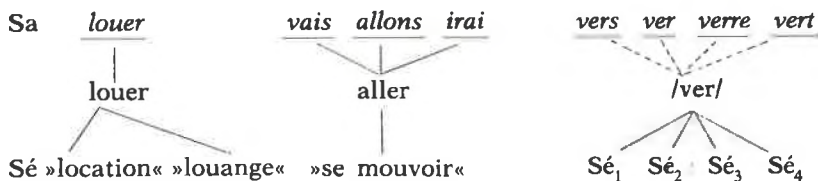
En effet, toutes les règles de sélection sémantique dont parle la grammaire générative et les recherches sur la valence des mots sont impliquées dans la »lecture« (la compréhension) des homonymes. Quant au contexte, l'homonymie ne présente donc aucune exception non seulement par rapport à la polysémie mais aussi à la monosémie. Cependant, les particularités contextuelles indiquées plus haut sous A) ne sont propres qu' à l'homonymie. Ce qui les caractérise c'est qu'elles se sont »grammaticalisées«. Elles ne sont plus l'affaire de la syntaxe mais de la morphologie au même titre que les terminaisons. Ce ne sont même plus des syntagmes figés mais des mots à part entière. Le contexte devient ici l'assiette grammaticale, obligatoire et indispensable à toute réalisation dans le discours. Cette assiette grammaticale serait donc le seul trait pertinent de l'homonymie dans son opposition à la polysémie. Mais alors, peut-on parler du tout de l'homonymie? Dans le cas du français ce n'est pas tout à fait clair.<sup>10</sup>

<sup>10</sup> Du point de vue méthodologique Lyons a raison d'insister sur l'identité de la fonction grammaticale quand il dit: »les homonymes sont des lexèmes dont toutes les formes ont la même forme. Une condition supplémentaire pour qu'il y ait homonymie, condition qu'on tient implicitement acquise dans bon nombre de discussions, est l'identité de fonction grammaticale«. (o. c., p. 25)

## 5) Homonymie et alomorphie

Pour mieux comprendre le phénomène de l'homonymie et pour pouvoir le saisir d'un point de vue plus large, il faut le mettre en parallèle avec un autre phénomène linguistique, analogue mais contraire. Il s'agit de ce qu'on appelle ordinairement *alomorphie* ou *polymorphisme*: je *vais-nous allons-il ira*; je *suis-j'étais*; *fero-ferere-tuli-latum*; *Jupiter-Jovis*; *čovjek-ljudi*, etc.

On est ici en présence d'un phénomène contraire à l'homonymie: *un signifié-un mot-plusieurs signifiants*. L'inconvénient c'est que dans le cas présent le signifiant — qui dans le cas de l'homonymie était le seul point fixe — se scinde en plusieurs formes. La situation n'est plus la même et il faudrait chercher d'autres méthodes pour expliquer le polymorphisme ou bien chercher un autre point de vue d'où on puisse considérer les deux cas extrêmes sous le même angle. Pour le moment on se contentera de la constatation suivante: la langue peut »accrocher« toute une grappe de signifiés différents à une seule forme phonique et *vice versa* toute une grappe de formes phoniques différentes à un seul signifié. Essayons de schématiser certaines données acquises:



Les formes en haut sont des signifiants (Sa) sous leurs formes écrites. Les formes au milieu sont les »formes de départ«, soit telles qu'on les trouve dans le dictionnaire (louer, aller) soit sous la transcription phonologique /ver/. Les signifiés sont marqués au-dessous sous forme de »transcription« ou notation sémantique.

Ce qui est frappant, c'est que la langue réussisse à »se faire comprendre« malgré toutes ces irrégularités qui représentent des infractions aux règles phonologiques, morphologiques et sémantiques. Ce qui est intéressant par contre, c'est le travail que la langue a effectué derrière chacune de ces irrégularités. Travail souvent tâtonnant et malencontreux mais parfois aussi très réussi.<sup>11</sup>

En ce qui concerne une théorie qui engloberait d'un seul coup les deux phénomènes opposés, elles doit reconsidérer le fait que la compréhension n'en est point entamée, ce qui veut dire qu'ils sont connus d'avance par les usagers de la langue en question, et partant parties intégrantes du système. Il doit y avoir donc un principe général auquel ils obéissent. Le fait même qu'on parle de l'homonymie, de la polysémie et du polymorphisme à propos de sens et de formes différents prouve que nous avons une certaine expérience de l'unité à propos de chacun de ces phénomènes. Cette unité est plus ou moins contestée puisqu'on met au premier plan la pluralité de sens ou de formes phoniques. Cependant, si l'on sait que cette pluralité — qu'elle soit du côté du

<sup>11</sup> A propos du polymorphisme du verbe *aller* cf. par ex. Guillaume, »De la répartition des radicaux du verbe *aller*« dans *Langage et Science du Langage*, pp. 120—126. Pour les emplois homonymiques de l'imparfait français voir du même auteur *Temps et Verbe*, Champion, Paris, 1970.

signifié ou du signifiant — n'entame pas la compréhension, ce qui nous amène à croire qu'elle est intégrée dans le système, et si l'on se rend compte que cette pluralité est en effet un phénomène du discours, on est amené à postuler une structure beaucoup plus large du signifié et du signifiant en langue: un signifié virtuel, large qui contient en puissance toutes ses réalisations particulières en discours et un signifiant de la même nature. On aurait donc un signifié de puissance en langue et un ou plusieurs signifiés d'effet en discours. Analogiquement, on aurait un signifiant de puissance en langue et un ou plusieurs signifiants d'effet en discours.<sup>12</sup> Car, si on se tenait littéralement à la formule saussurienne *signe* = *Sa* + *Sé*, on serait presque à chaque coup devant un nouveau signe, comme en phonétique expérimentale devant un nouveau son.<sup>13</sup> Notre conception correspond mieux à l'expérience qu'on a du fonctionnement de l'homonymie, de la polysémie et du polymorphisme. Elle a cet avantage aussi de tenir compte de l'opposition langue-discours. Mais là ne s'épuisent pas les problèmes théoriques que posent l'homonymie et les phénomènes connexes. Après cette exposition sommaire il faudrait reprendre la question et la mettre sous une autre optique.

#### 6) Points de vue critiques et théoriques

Nous citerons tout au début deux principes émis par Gustave Guillaume et qui pourrait servir d'avertissement à tout et à chacun qui s'occupe du problème de l'homonymie, et non seulement d'elle:

— »La langue est un système en tant qu'ouvrage construit en pensée; elle n'est pas nécessairement un système en tant qu'ouvrage construit en signe.« (*Prolégomènes à une linguistique structurale*, inédit, p. 57)  
 — »Il est postulé à bon escient que le langage n'est pas un appel de l'idée par le signe, mais un appel de signe par l'idée.« (*Essai de mécanique intuitionnelle*, inédit, p. 169)

Il s'agit là d'un renversement total de l'optique à laquelle on s'est habitué. En effet, la plupart des linguistes réduisent le problème de l'homonymie au niveau lexical avec, comme point de départ, le signifiant, c'est-à-dire la forme phonique du signe, lexème ou... on ne définit presque jamais l'unité de recherche.<sup>14</sup> On sait tout de même qu'on exclut les préfixes (Duchaček), les homonymes paradigmatiques (Ullmann). Les

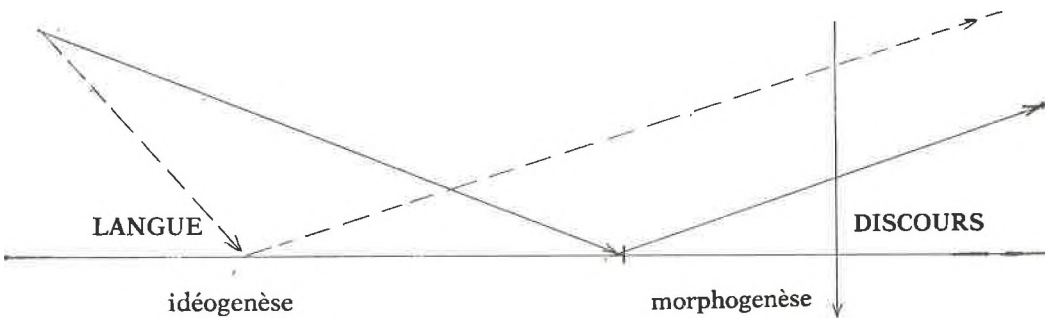
<sup>12</sup> Cf. à ce propos Roch Valin, *Petite introduction à la psychomécanique du langage*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1965. Cf. aussi notre article »Je-zik - govor / jezični znak«, *Radovi Filozofskog fakulteta u Zadru*, 19/1979—80, pp. 15—32.

<sup>13</sup> Une critique pareille a été énoncée à propos de la conception saussurien du signe par Henry Schogt, *Sémantique synchronique: synonymie, homonymie, polysémie*, University of Toronto Press, Toronto and Buffalo, 1976, p. 113.

<sup>14</sup> Il nous faudrait ici beaucoup plus de place qu'on n'en dispose pour une analyse détaillée des définitions et des unités de l'homonymie. Nous nous limiterons à un exposé succinct des unités homonymiques. John Lyons identifie le mot au lexème (cf. o. c., p. 25), Klaus Heger parle de *Wortkörper* (cf. art. cit., p. 484), Georges Mounin (*Dictionnaire de la linguistique*, PUF, Paris, 1974, s. v.) et Bernard Pottier (*Linguistique générale*, p. 325) utilisent le terme *signifiant*, Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov emploient le terme *expression* ou *expression ambiguë* (cf. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, Paris, 1972, pp. 304—305), Mariana Tuțescu parle simplement des *entrées lexicographiques graphiquement identiques* (cf. *Précis de sémantique française*, Klincksieck, Paris, p. 133). Or, toutes les définitions sont illustrées par ce qu'on appelle ordinairement le mot, sans aucune mise au point.

syncrétismes et les exemples comme *souper/le souper* sont considérés tantôt comme polysémie tantôt comme homonymie, etc.<sup>15</sup> Dans tous les cas on manipule avec des *mots* alors qu'on ne s'occupe que des lexèmes. Otto Duchaček est un des rares qui introduisent explicitement l'aspect grammatical comme critère de classement. Du point de vue méthodologique, Lyons a raison de réduire le problème aux formes qui ont le même paradigme grammatical. Il est conscient cependant que ce procédé ne peut pas englober tous les cas particuliers de l'homonymie. Du même point de vue, il est indispensable de mettre au clair si on prend comme unité le mot ou le signe: lexème ou morphème.<sup>16</sup> Or le mot est une unité complexe, en même temps lexème et morphème, d'où au moins un double critère, si ce n'est l'exclusion totale des morphèmes du champ de la recherche. Quand de Saussure, par ex., analyse les signes *cheval* ou *arbre* il laisse de côté leur assiette grammaticale, les catégories nominales en l'occurrence. Ce côté formel, non pas phonique mais grammatical, est indispensable pour concevoir les signes en question. Or de Saussure, et à sa suite les structuralistes, n'en font pas mention quand ils traitent de la nature du signe linguistique. Cette attitude introduit une ambiguïté constante dans toutes les analyses ou les rend du moins partielles.

Le mot est une unité complexe, l'avons-nous déjà dit, dont l'élaboration incombe en principe au plan de la langue. Cette élaboration se compose de deux phases successives: une idéogenèse et une morphogenèse. L'idéogenèse est l'élaboration de la matière sémantique, la morphogenèse, l'élaboration de la forme grammaticale, le moule où se coule une matière notionnelle:



Bien évidemment, ces deux phases ne sont pas représentées à part égale dans tous les mots. Il y a entre un substantif et une proposition, par ex., toute une gamme de proportions décroissantes qui finissent par substituer dans les mots dits grammaticaux (préposition, conjonction, etc.) la matière sémantique par un simple rappel de sa valeur en langue, »forme en position de matière.« Cela veut dire que ces mots »signifient leurs fonctions dans le système de la langue en question«. Un mot comme *de* en français signifie avant tout le manque d'incidence entre deux unités mises côte à côte dans le discours et qui risquent de »se heurter«, alors qu'il est dans l'intention du locuteur de les mettre dans un rapport

<sup>15</sup> Par ex. dans *beau-le beau* il y a polysémie pour Ullmann, (o. c., p. 200), et Tuțescu (o. c., p. 138), homonymie lexico-grammaticale pour Duchaček (art. cit., p. 52) et *Polyfunktionalität* pour Heger (art. cit., p. 485).

<sup>16</sup> L'homonymie peut concerner le lexème ou le morphème mais on ne peut pas l'illustrer sans avoir recours au mot.

quelconque. *Le chapeau Pierre* ne signifie rien ou presque, alors que dans *le chapeau de Pierre* il y a une détermination de la notion *le chapeau*, qui peut autrement s'épanouir à l'infini, par *de Pierre. Je bois du vin/Je bois le vin. De* intervient de nouveau et cette fois-ci comme intercepteur de l'idée »vin«, qui sans lui se généraliserait. *De* signifie donc »détermination«, »interception«. *Que* comme conjonction de subordination signifie d'abord la »nominalisation d'une phrase autrement indépendante«, puis sa subordination. Leur forme (fonction) grammaticale est presque la seule chose qui reste à ces mots, alors que leur matière sémantique est très subduite. Cette subduction notionnelle les fait aptes à recevoir un grand nombre des effets de sens dus à leur entourage phrastique (détermination, possession, éloignement, origine, cause, conséquence, hypothèse, temps, but, etc.) La situation est analogue, quant à la polysémie et l'homonymie, à celle des mots »lexicaux«. Cependant, les linguistes n'osent pas y toucher. Ils le passent sous silence ou bien en font mention au passage. En ce qui concerne les mots »lexicaux«, si la langue veut utiliser une forme phonique déjà existante, elle procède de deux manières différentes:

a) elle change légèrement ou radicalement cette forme: *le sens/sans, le fils/le fil, lûk/lûk, pàs/pàs, etc.*<sup>17</sup>

b) elle change l'assiette grammaticale: *le mousse/la mousse, souper/le souper, beau/le beau, le ciseau/les ciseaux.*

c) elle laisse invariables la forme phonique et l'assiette grammaticale: *la grève, le timbre, voler, etc.*

Or tous ces cas, sauf c), sont déjà catalogués dans les grammaires soit comme des exceptions de prononciation soit comme des dérivations impropres. C'est pourquoi la plupart des linguistes ne les prennent pas en considération, se limitant à c) ou à la rigueur à b) et c).

Il est vrai que dans a) et b) il s'agit de la déshomonymisation, c'est-à-dire de la suppression de l'homonymie. Dans les traités c'est clair pour *le fil/le fils*, mais pas tellement pour *souper/le souper*. Alors que dans a) il s'agit de changement du signifiant qui signale la différence des signifiés sous-tendus et par la suite l'existence de deux mots différents, ce qui n'est pas contestable mais sera démenti comme principe par le polymorphisme, dans b) il y a identité de signifiant mais différence de l'assiette grammaticale (genre, nombre), ce qui est reconnu comme différence par rapport à la polysémie mais pas comme un procédé de déshomonymisation au même titre que *fil/fils*. Cette inégalité de traitement de la forme phonique et de l'assiette grammaticale est symptomatique. Elle pose de sérieux problèmes dans la plupart des traités sur l'homonymie. Elle est d'ailleurs inhérente à l'étymologie du mot *homonymie* qui favorise la forme extérieure du signe linguistique. Nous rappelons ici une fois encore que l'homonymie est le plus souvent confinée au seul rapport *signifiant-signifié* saussurien, où *signifiant* est conçu comme »forme phonique concrète«, et au niveau du sens lexical.

<sup>17</sup> A des fins de déshomonymisation le français fait parfois fonctionner les oppositions phonologiques qui ne fonctionnent pas ailleurs: *saute/sol* /s : o/, *je marchai/je marchais* /e : e/, *reine/reine* /e :: e/, etc.

<sup>18</sup> On se demande si le français n'aurait déshomonymisé *la mousse*, »écume« — *la mousse*, »sorte de végétal«, s'il avait le neutre, comme c'est le cas en allemand de *das Gift* »poison« — *der Gift*, »fureur« — *die Gift*, »don«.

Cela peut être tout à fait correct si on n'introduit pas le terme *mot* comme critère de différenciation de celle-ci par rapport à la polysémie. Car, le mot dépasse largement ledit rapport par sa dimension grammaticale. Deux options sont donc possibles:

a) Tenir l'homonymie comme un phénomène purement sémantique, de sémantique lexicale, tâcher de ne pas sortir du domaine du lexème et rejeter de la définition la mention »deux mots différents«. Dans ce cas *souper/le souper*, *beau/le beau*, etc. ne seraient pas des homonymes mais des mots différents sans plus. Il n'y aurait plus de différences essentielles entre l'homonymie et polysémie. Elles ne seraient que du degré.

b) Garder le terme *mot* dans la définition et respecter l'identité de la forme phonique, en examinant les différences du contenu sémantique et de l'assiette grammaticale. Dans ce cas le flou des distinctions sémantiques persiste mais il reste le côté grammatical, saisissable par des moyens linguistiques, et la légitimité de dire qu'il y a deux ou plusieurs mots sous un seul signe phonique. Dans ce cas il faut admettre comme homonymes même les exemples du type *tendre* (adj.) - *tendre* (inf.) et reformuler l'équation du signe linguistique comme on l'a fait à la fin du paragraphe précédent.

Il importe de souligner dès maintenant la part de spécificité de la langue française. L'assiette grammaticale y a déserté le corps phonique du substantif: *mousse* → *le*, *la*; *beau* → *le*; *arrivée* → *la*, etc. Chez le verbe, ce n'est pas le cas à l'infinitif, mais beaucoup d'éléments des paradigmes verbaux ont leur assiette grammaticale en dehors du corps phonique du verbe, réduit souvent à la racine porteuse du sens lexical: *pense* → *je*, *penses* → *tu*, *croyais* → *je*, *tu*, etc. Il faut souligner aussi que les autres langues d'organisation tout à fait différente n'échappent pas à ce phénomène. Le croate par exemple emprunte les formes de l'adverbe de manière au neutre de l'adjectif: *dobro-dobro*, *lijepo-lijepo*, etc.

Cela nous ramène aux principes de Guillaume mentionnés au début de ce paragraphe et à la conscience qu'il ne faut pas chercher à tout prix de règles absolues dans »le système de signes linguistiques«. Une langue peut élaborer ce système de toute pièce et d'une manière apparemment incohérente. La rigueur n'est pas du côté du signifiant ou signifié d'effet mais du côté du signifié de puissance. La preuve: nous pouvons exprimer sans grande difficulté toutes nos connaissances acquises. Les difficultés n'apparaissent que quand il faut exprimer de nouvelles connaissances, quand la pensée est à la recherche d'une expression appropriée. Dans cette situation la langue peut avoir recours à des procédés dérivationnels, compositionnels ou emprunter une forme déjà existante sans l'avoir changée au préalable. Ce qui importe, c'est que le néologisme soit suffisamment clair, selon le principe de la »suffisance expressive«, le seul principe régnant du côté du signifiant.

Dans cette nouvelle optique on peut admettre, si l'on veut insister sur le terme et sur la notion, toute sorte d'homonymie: étymologique, sémantique, lexicale, grammaticale, paradigmatique, morphologique, etc. etc., et il ne faut en omettre aucun cas. Cependant il ne faut pas s'arrêter à la description pure et simple. Il faut discerner sous l'irrégularité flagrante de l'homonymie, et du polymorphisme, le travail extrê-

mement intelligent de la langue qui ne retient de la matière phonique que ce qu'il lui convient. Il faut aussi tenir compte qu'un système de signes phoniques est un alluvion, l'ouvrage du travail séculaire d'une langue (verbes irréguliers, déclinaisons, mots grammaticaux, etc.). C'est aussi dire qu'il n'est pas fondé, du point de vue synchronique, d'affirmer qu'il y a deux mots différents sous *louer, la grève, voler, sud, found*. Au contraire, il y aurait homonymie là où la même matière phonique sert à exprimer deux espèces de mots différentes au moyens d'une morphologie accompagnante (article, procédé syntaxiques), ce qui reviendrait à suivre notre option b) de ci-dessus. Il est moins absurde, à notre avis, de dire que *souper et le souper, Il est fort, Il parle très fort, Selo je lijepo, On lijepo crta, Lijepo je uvijek uzvišeno*, sont deux mots différents que de dire qu'il y a deux mots sous *louer, la grève, le bac, la baie*.

D'autre part, les cas comme *le ciseau-les ciseaux-les ciseaux, l'oeil-les yeux, l'oeil-les yeux* sont exploités à d'autres fins:

- pluralité interne: *les ciseaux* (»outil du couturier«), *les yeux* (»organe de vue«);
- pluralité externe: *le ciseau-les ciseaux* (»outil du meunier«), *les yeux* (»ouverture«).

En croate, l'irrégularité apparente de *čovjek-ljudi* (»l'homme« — »les hommes«) cache un archétype de la pensée slave, paraît-il, selon laquelle les ensembles de 2—4 éléments sont conçus comme un entier, un ensemble fermé, alors que les ensembles de 5 et plus sont conçus comme des ensembles ouverts: 2 *čovjeka*, 3 *čovjeka*, 4 *čovjeka* mais 5 *ljudi*, 6 *ljudi*, etc. La première série est l'expression d'une sorte de pluralité interne, la seconde de la pluralité externe, ordinaire, d'où l'accord respectivement avec le génitif singulier et le génitif pluriel. Cette irrégularité apparente (polymorphisme) est un témoin précieux d'un état de langue révolu depuis longtemps et qui signale aujourd'hui encore un mécanisme mental qui reste implicite, sous-jacent, mais risque de passer inaperçu, faute de morphologie appropriée, la forme lexicale »irrégulière« *ljudi* étant le seul indice visible. Les autres substantifs croates n'ont pas gardé de traces lexicales ou morphologiques mais obéissent à la même règle d'accord: 2 *grada* — 5 *gradova*. C'est donc l'accord, la syntaxe, qui trahit de nos jours cette subtilité des langues slaves.

Sous le polymorphisme des radicaux du verbe français *aller*, qu'on a déjà vu, se cache un choix assez original des sémantèmes verbales latines en fonction des temps verbaux en français moderne.<sup>19</sup> Les emplois »homonymiques« flagrants de l'Imparfait et du Conditionnel présent français (emploi temporel-emploi modal) étaient pendant longtemps reconnus comme un fait acquis par les linguistes. Heureusement ce n'est plus le cas. Sous l'identité des terminaisons de l'Imparfait et du Conditionnel présent (*-ais, -ais, -ait*, etc.) il y a identité de concevabilité de l'image de temps en français. Il en est de même des terminaisons du Futur simple et du Passé simple des verbes du premier groupe, au singulier.<sup>20</sup> Les vocables français *que* et *si*, malgré leurs emplois homony-

<sup>19</sup> Cf. à ce sujet l'article de Guillaume cité dans la note 11).

<sup>20</sup> Cf. Guillaume *Temps et Verbe*, pp. 51—75, R. Valin, *La méthode comparative en linguistique historique et en psycho-mécanique du langage*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1964.

miques, présentent en langue une systématique assez cohérente, analogue à celle de nos vocables *da* et *što*.<sup>21</sup> On dit que *sam*, *si*, *je*, *smo*, etc. *ču*, *češ*, *če*, *čemo*, *čete*, *če* sont des formes atones des verbes croates *biti* et *htjeti*, et c'est vrai. Mais il est également vrai que cette »synonymie« exprime un état particulier de ces verbes, état d'auxiliarité, caractérisé par évidemment presque total de leur contenu sémantique dont il ne reste que l'essence même: étantivité de *biti* et l'orientation prospective de *htjeti*.

Evidemment, tous les cas de l'homonymie et du polymorphisme ne présentent pas le même degré d'intérêt et d'importance théoriques. Il y en a même qui, de ce point de vue, n'ont aucun intérêt. Ce sont par exemple les »homonymes paradigmatiques«. Notre objectif a été de faire voir ce que l'homonymie et autres phénomènes connexes peuvent avoir de stimulant, malgré leur caractère a-systématique, pour la recherche linguistique.

### Conclusion

L'homonymie, aussi bien que la polysémie et le polymorphisme, est une irrégularité attestée dans le système d'une langue. Ses nombreux cas ne se laissent classer puisqu'elle recouvre différents niveaux de la langue. Elle est le produit d'un besoin urgent de l'expression ou d'une évolution phonétique mal contrôlée. Elle est insaisissable à toute méthode linguistique connue en ce moment et constitue de par sa nature l'infraction aux règles qu'on essaie d'établir dans le système des signes d'une langue. Elle est donc rebelle à toute systématisation cohérente et à la théorisation, surtout si on prend le signifiant phonique non pas comme le seul repère mais comme la seule donnée pertinente dans l'analyse. Elle ne cesse pourtant de représenter un défi aux théoriciens du signe linguistique. Si on la prend du côté du signifié de puissance, elle se laisse exploiter à des fins théoriques, non pas en tant que telle mais par ses cas particuliers dont on a relevé quelques exemples et les solutions proposées par la psycho-systématique de G. Guillaume. Si on la considère en relation avec le polymorphisme, on est susceptible d'aboutir à une vue plus exacte sur la nature du signe linguistique. L'homonymie ne tolère pas d'improvisations et de simplifications. Etant un des obstacles majeurs à l'analyse du signe linguistique, elle est toujours une invitation à aller plus loin et au-delà des connaissances acquises de la langue. Elle nous enseigne que sous l'incohérence apparente au niveau des signes matériels, au niveau du discours, il y a souvent une cohérence et une logique au niveau des signes de puissance. c'est-à-dire du système virtuel qu'est la langue.

<sup>21</sup> Cf. notre article »Problemi kontrastiranja »gramatičkih riječi«, *Kontrastivna jezička istraživanja*, Filozofski fakultet, Novi Sad, 1980, pp. 171—185.

## Vjekoslav Čosić: TEORIJSKI PROBLEMI HOMONIMIJE

## Sažetak:

U radu se razmatra problem homonimije na primjerima uzetim uglavnom iz francuskog jezika a s posebnim osvrtom na implikacije koje ona u sebi nosi u vezi s teorijom jezičnog znaka. Homonimija naime protuslovi svim dosada poznatim teorijama jezičnog znaka i otvara niz pitanja koja još čekaju odgovor. Ona time ujedno djeluje kao meka vrsta katalizatora u semantičkim istraživanjima. Prisutna je na svim razinama jezika, od prefiksa, sufiksa, monofonematskih riječi, višesložnih riječi pa sve do razine rečenice. Zadiru i u područje pravopisa, što je osobito vidljivo u jezicima s etimološkim pravopisom u kojima je česta pojava homofonije i homografije. Razmatraju se stavovi nekolicine lingvista (Ullmann, Duhaček, Lyons, Heger, R. Martin, Mounin, Pottier, itd.).

Kao protuprimjer homonimije razmatra se slučaj polimorfije: *vais-allons-irai* u francuskom i *čovjek-ljudi* u hrvatskom, kao njezina analogija na planu izraza. Polazeći od Guillaumeove tvrdnje da značenje bira svoj znak, a ne obratno, i činjenice da jedno značenje ne mora imati samo jedan znak (polimorfija) i da jedan znak može imati više značenja (polisemija i homonimija), postulira se šira koncepcija jezičnog znaka koja u igru uvodi dihotomiju jezik-govor. Prema toj koncepciji, postoji značenje u jeziku i značenje u govoru kao i označitelj u jeziku i označitelji u govoru. Jedino značenje u jeziku mora biti koherentno i sistematizirano a govorna značenja i označitelji podliježu principu »dovoljne izražajnosti« i ne moraju biti koherentni, o čemu najbolje svjedoče upravo homonimija i polimorfija.

## Vjekoslav Čosić: THE THEORETICAL PROBLEMS OF HOMONYMY

## Summary

The paper discusses the problem of homonymy using examples chiefly from French with a special consideration of its implications for the theory of the linguistic sign. Namely, homonymy contradicts all the known theories of the linguistic sign and poses a number of questions still awaiting an answer. Because of this it at the same time serves as a kind of catalyst in semantic explorations. It is present on all levels of language, from the prefix, suffix, monophonematic words, compounded words to the sentence level. It enters into orthography which is particularly evident in languages having an etymological orthography where the occurrence of homophony and homography is frequent. The attitudes of a number of linguists such as Ullmann, Duhaček, Lyons, Heger, R. Martin, Mounin, Pottier, etc are considered.

Polymorphy is considered as an example of the opposite to homonymy: *vais-allons-irai* in French and *čovjek-ljudi* in Croatian, as its analogy on the level of expression. Starting with Guillaume's assertion that meaning chooses its sign and not otherwise and the fact that a meaning need not have only one sign (polymorphie) and that a sign can have more meanings (polysemia and homonymy), a broader conception of the linguistic sign which incorporates the dichotomy of language-speech is postulated. According to this conception, there exists a meaning in language and a meaning in speech as well as a signifier in language and a signifier in speech. Only the meaning in language has to be coherent and systematized while speech meanings and signifiers succumb to the principle of »sufficient expressiveness« and need not be coherent which is best attested by homonymy and polymorphie.